

RÉNOVATION DU BARRAGE

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE À LA VISITE

SAMEDI 8 FEVRIER



Depuis 2020, la **Ville de Vichy** mène un vaste programme (de plus de 17 millions d'euros) de **rénovation et modernisation** de son barrage sur l'Allier.

Alors que les travaux toucheront à leur fin d'ici l'été, la Ville de Vichy propose de **visiter cet ouvrage majeur, le samedi 8 février. Une occasion unique d'entrer dans le barrage, d'accéder à une vue exceptionnelle sur le plan d'eau et la rivière en aval, d'observer au-dessus de la zone de travaux la passe à sec.** Et une opportunité rare de mieux comprendre le fonctionnement du barrage et les enjeux de ce chantier.



Durée de la visite 30 min - Nombre de participants limité – A partir de 10 ans - Parcours avec des marches et des passages un peu abrupts (visite déconseillée si sujet au vertige) - Chaussures de sport ou de marche obligatoires.

CONTACT PRESSE

Marie-Bénédicte REYNARD

04 70 30 55 12 / 06 18 45 15 40 – mb.reynard@ville-vichy.fr

17 MILLIONS D'EUROS POUR LA RÉNOVATION DU BARRAGE

Difficile d'imaginer Vichy sans le Lac d'Allier... et donc sans son barrage. Pour assurer l'avenir du plan d'eau, mais aussi sécuriser l'approvisionnement en eau potable pour toute l'agglomération, la Ville de Vichy a mené la colossale rénovation du barrage, qui a nécessité plus de 5 ans de travaux qui arriveront à leur terme au printemps, pour un budget tout aussi colossal de 17 millions d'euros.

Si certains chantiers sont très visibles, d'autres, plus discrets, sont tout aussi importants. C'est le cas du barrage qui, depuis plusieurs années, abrite dans ses entrailles l'un des plus importants chantiers de la Ville de Vichy avec la réfection des vannes et organes de manœuvre qui permet la régulation du plan d'eau.

Le barrage est constitué de 7 clapets manœuvrés par un système de treuil et de chaîne galle. Après une première intervention en 2012 pour changer un premier clapet (le N°2) et remplacer l'organe de manœuvre historique par un vérin, c'est en 2020 que la rénovation a débuté pour s'achever en avril 2025. Une réhabilitation devenue nécessaire pour cet ouvrage sexagénaire afin d'en moderniser la structure pour assurer la sécurité des riverains et des utilisateurs du plan d'eau, sécuriser et faciliter la maintenance du barrage, préserver le cadre de vie et l'environnement. Et, durant les basses eaux (étiage), garantir la stabilité des capacités de production d'eau potable pour toute l'agglomération des captages de Bellerive et Vichy.

Une réhabilitation nécessaire

Il aura fallu près de 5 ans et 17 millions d'euros* pour réaliser ces travaux gigantesques. Un ballet bien orchestré. Vanne après vanne. Après le batardage de la vanne, chaque clapet, actionné par un système de treuil et de chaîne galle, a été remplacé. Les interventions ont inclus également la réfection des passerelles de service et des éléments dégradés, tels que les radiers et les murs d'aval. Les nouveaux treuils intègrent un système d'irréversibilité pour prévenir tout affalement accidentel.

* financés à hauteur de 73 % par la Ville de Vichy, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Allier (16 %) et de l'État (11 %).



Extraction du clapet N°7 en décembre 2020



Remplacement du clapet N°5 en mars 2023

Un entretien renforcé

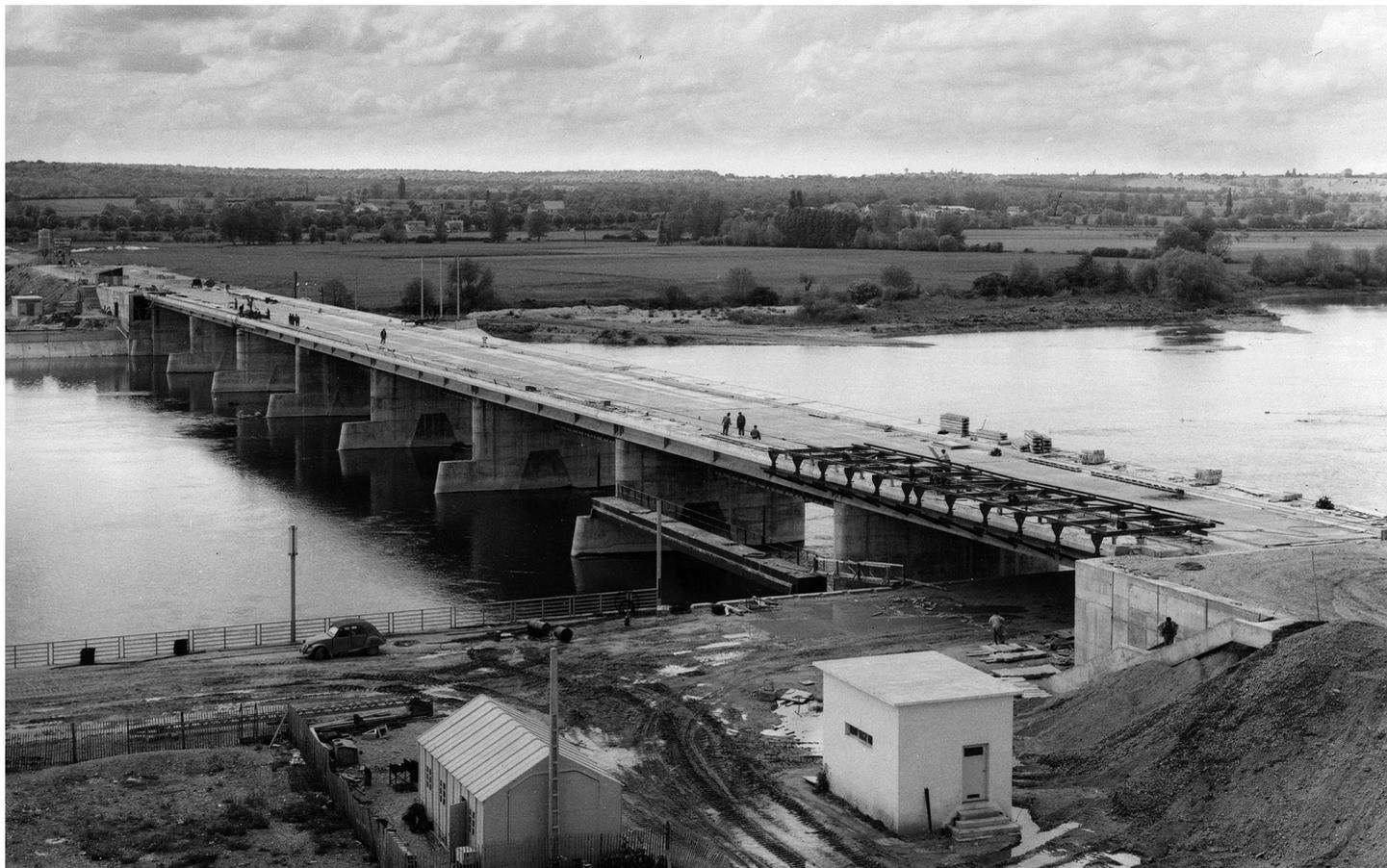
Avec cette réhabilitation, un programme de maintenance préventive est mis en place pour prolonger la durée de vie des équipements. La peinture de protection des clapets, exposée à l'abrasion de l'eau et des sédiments, sera renouvelée tous les 10 à 12 ans. L'équipe d'exploitation, composée de six agents et d'un saisonnier, veille quotidiennement à son bon fonctionnement.



Chaque clapet est actionné par un système de treuil et de chaîne galle

60 ans d'histoire

La construction d'un barrage sur l'Allier remonte aux années 1960, sous l'impulsion du maire Pierre Coulon. Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de développement de Vichy, avec notamment la construction de l'aéroport de Charmeil et le développement des infrastructures sportives.



Une réalisation ambitieuse

Dès les années 1930, la création d'un lac artificiel sur l'Allier est envisagée pour embellir Vichy et favoriser les sports nautiques. Après plusieurs décennies de projets avortés, la construction du pont-barrage est validée en 1961. Le chantier, qui débute en 1962, mobilise des dizaines d'ouvriers pendant un an et demi. Le 10 juin 1963, à 16 h, l'ouvrage est officiellement mis en eau par le maire de l'époque, Pierre Coulon.

Le pont-barrage de Vichy constitue une œuvre majeure de l'ingénierie hydraulique et un élément structurant pour la ville. Ce barrage mobile, qui régule les débits de l'Allier, permet la création du lac d'Allier, un plan d'eau de 100 hectares inauguré en septembre 1963 lors des championnats du monde de ski nautique. L'édifice contribue à la gestion des débits, tout en jouant un rôle essentiel dans le développement touristique et sportif de la ville. Il accueille de nombreuses activités nautiques, ainsi que des compétitions locales ou internationales sur son bassin sportif.

Le barrage a vu ses fonctionnalités évoluer au fil des années. Il permet de réguler les débits courants de l'Allier dans les conditions définies par le règlement d'eau. En cas de crues, il doit être « effacé » c'est-à-dire totalement abaissé, lorsque le débit atteint 500 m³/s. Et joue, par ailleurs, un rôle stratégique en période d'étiage (lorsque l'eau est au plus bas), influençant directement les capacités de production des usines d'eau potable.



*Mise en eau par Pierre Coulon
le 10 juin 1963*